

1. Débitrice: Morier S.A. Constructions métalliques et véhicules, Zone Industrielle C, 1844 Villeneuve
2. Remarques: MODIFICATION DE L'ETAT DE COLLOCATION
Deuxième dépôt de l'état de collocation à la suite de l'admission d'une créance préalablement suspendue.
Délai pour intenter action en opposition au 13 décembre 2007, sinon l'état de collocation modifié sera considéré comme accepté.

Office des faillites d'Aigle
1860 Aigle

(04215466)